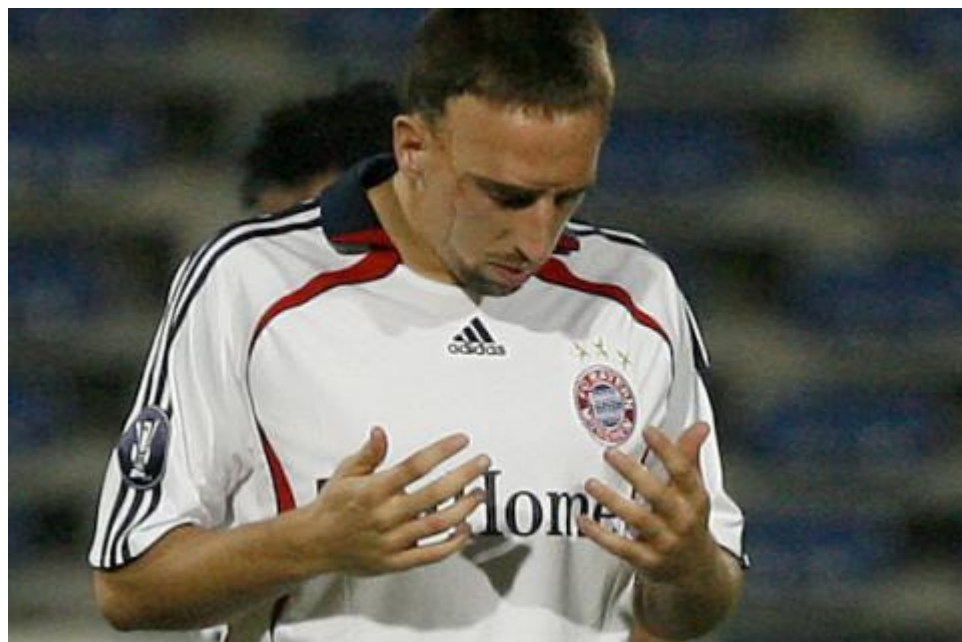


# Affaire Ribery : un footballeur qui prie avant son match peut-il "aller aux putes" après ?

Les lecteurs de Riposte Laïque savent que nous avons une dent contre les prières musulmanes de Franck Ribery – qui se fait appeler « Bilal » depuis sa conversion à l’islam – qu’il effectue avant les matches de football, en club ou en équipe de France. (1)

Or, voilà donc notre Ribery national au coeur d’une tourmente : il est accusé d’avoir eu des relations coupables avec une mineure marocaine, dans une boîte branchée – certes recensée halal (2) – des Champs-Élysées, le « Zaman Café ». Il risque d’être inculpé de complicité de proxénétisme, ce qui, pour un international, et un croyant, fait désordre.

Mais d’abord, ne tombons pas dans le puritanisme anglo-saxon, qui a consisté à retirer le grade de capitaine de l’équipe de football à John Terry, surpris en flagrant délit d’adultère. Nous sommes en France, et la vie privée des joueurs de football comme des hommes politiques ne nous regarde pas, nous leur demandons seulement de bien faire le travail pour lequel ils sont payés.



Certes, pour avoir lu le dernier livre du champion du monde 1998 Emmanuel Petit, nous savions que des réseaux de prostitution de luxe, autour des internationaux français, existaient. Mais nous pensions, dans toute notre candeur, que seuls les mécréants les fréquentaient. Nous avons donc peine à croire qu'un joueur si pieux, si imprégné de l'esprit du Coran, ait pu avoir eu des relations coupables, hors mariage, avec une mineure d'un pays musulman, quand sa religion prône aux femmes de porter le voile pour qu'elles ne suscitent pas de concupiscence chez les hommes, et les condamne à mort en cas de rapports sexuels adultères...

Mais il y a plus grave. Regardons en effet les autres interlocuteurs de cette affaire. Le deuxième joueur français auditionné s'appelle Sydney Govou. Certes, il a déjà été pris en flagrant délit de boisson à plusieurs reprises, perdant son grade de capitaine, à Lyon, cette année, suite à une nouvelle incartade. Pour l'anecdote, les supporters caennais, plein d'humour, chantaient, l'an passé, chaque fois qu'il touchait un ballon : « *Il est des nooootres, il se saoule la gueule comme les autres* ». Autre anecdote, Sydney Govou avait été surpris, l'an dernier, à la veille d'un match, dans l'hôtel où étaient descendus les Lyonnais, dans une soirée organisée par Sylvain Wiltord, international lyonnais, où des professionnelles officiaient... sans doute pour détendre les

guerriers avant l'effort.



On attend donc la suite du feuilleton, et Domenech doit faire brûler des cierges pour que d'autres noms ne sortent pas. Certains pensent qu'il lui sera impossible dans ce contexte, d'emmener Ribery à la prochaine Coupe du Monde. Il y a un hic à ce scénario : ses contrats publicitaires et celui d'autres internationaux sont bien trop importants pour que le sélectionneur ne les laisse à Paris. Personne n'a oublié l'épisode Zidane, quand, en 2006, de manière impardonnable, pour un capitaine, il avait donné un coup de boule à Materazzi, laissant ses équipiers évoluer à dix.

Le journal « L'Equipe », sans doute pris d'une sympathique indignation, avait, dans sa chronique, écrit que l'acte de Zidane était une faute grave et indigne de son statut de capitaine. Rappel à l'ordre, dès le lendemain, de tous les milieux publicitaires : il avait signé des contrats jusqu'en 2017, il fallait donc sauver le soldat Zizou. Le journal sportif avait dû, piteusement, présenter ses excuses. Donc pas d'inquiétude, à notre avis, sauf blessure, Ribery sera bien en

Afrique du Sud, en juin prochain...